

DESTINATAIRES : Tous les médecins, tout le personnel clinique et tous les utilisateurs des laboratoires de la Montérégie

EXPÉDITRICE : Geneviève Plante, directrice clinico-administrative des laboratoires
Direction régionale des laboratoires

DATE : Le 6 janvier 2025

OBJET : **Mise à jour de la Liste des analyses non couvertes par la RAMQ le 13 janvier 2025**

Prendre note qu'une mise à jour de la Liste des analyses non couvertes par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et non remboursées dans le cadre du Mécanismes d'autorisation et de remboursement des analyses de biologie médicale non disponible au Québec entrera en vigueur le 13 janvier 2025.

Les analyses de séquençage ayant été ajoutées sur cette liste ne seront plus autorisées à être envoyées hors Québec, puisque ces analyses ont été introduites par les laboratoires du Réseau québécois de diagnostic moléculaire et sont désormais offertes au Québec.

Pour des renseignements sur les laboratoires offrant ces analyses, nous vous invitons à consulter le [Répertoire Web des procédures suprarégionales de biologie médicale](#).

Merci de votre collaboration.

p.j. [Liste des analyses non remboursées](#)